

Policy Brief

Comblent le déficit de financement des ODD : l'expérience innovante de l'Eurobond du Bénin

Messages clés

- Les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, font face à un déficit de financement pour atteindre les ODD d'ici 2030, qui nécessite des solutions innovantes comme l'Eurobond ODD du Bénin.
- La finance durable est un complément aux sources de financement classiques avec divers instruments, tels que les obligations vertes et sociales, pour mobiliser des investissements vers des projets durables.
- Le Bénin a établi un modèle de financement innovant pour les ODD, qui intègre une gouvernance transparente et une gestion rigoureuse, ce qui lui a permis de lever des fonds via des Eurobonds et de renforcer son engagement en faveur du développement durable.
- Les projets financés par l'Eurobond ODD ont induit d'importantes améliorations en termes d'accès à l'eau potable, à l'éducation et à l'énergie propre, avec environ 5 millions de Béninois directement touchés.
- Pour garantir la pérennité des financements durables, le Bénin doit surmonter les défis liés à la production de données et diversifier ses instruments financiers, en intégrant des obligations durables en monnaie locale et en formant les acteurs impliqués dans la gestion des projets.

Copyright : Réalisé par le Réseau des Solutions pour le Développement Durable au Bénin (SDSN Bénin) avec la contribution du Réseau des Solutions pour le Développement Durable des Nations Unies (SDSN) et le soutien du Ministère de l'Economie et des Finances, en particulier la Cellule de Suivi des Obligations ODD (CSO-ODD) et la Direction générale de l'Economie (DGE).

1. Les pays du Sud font face à un financement insuffisant nécessaire pour accélérer l'atteinte des ODD

Les pays en développement font face à un défi majeur : combler le manque de financement nécessaire pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030. Malgré les progrès dans la mobilisation de ressources, le financement reste largement insuffisant, en particulier pour les projets et programmes à fort impact. Les sources de financement traditionnelles, notamment l'aide publique au développement (APD), les investissements directs étrangers (IDE) et les transferts de fonds des migrants, bien que fondamentales, montrent des limites importantes en termes de volume et d'efficacité.

L'APD, un pilier financier crucial pour de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, est souvent insuffisante et fluctuante, dépendant fortement des priorités des donateurs (Diagne et Sagbo, 2019). Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2025a), seulement quatre pays ont atteint l'objectif d'allouer 0,7% du Revenu National Brut à l'APD en 2024¹. Les pays en développement ont été particulièrement affectés par les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, avec un effet prolongé sur les flux d'aide. Entre 2021 et 2022, bien que l'APD totale ait augmenté de 22 %, l'APD directement destinée aux régions en développement a paradoxalement reculé de 2 %, illustrant un recentrage partiel des priorités des bailleurs (UN GCRG, 2024). L'Afrique a connu une contraction encore plus marquée, avec une

baisse de 4,1 % de l'APD reçue au cours de la même période.

Cette tendance s'est confirmée en 2024, où l'aide internationale fournie par les donateurs publics a enregistré un repli de 7,1 % en termes réels par rapport à 2023 (OCDE, 2025a). L'APD nette allouée à l'Afrique subsaharienne a diminué de 2 % en termes réels en 2024, s'élevant à 36 milliards USD (OCDE, 2025a), reflétant une tendance préoccupante dans un contexte de besoins croissants.

Au-delà de l'impact sur l'APD, la pandémie a également aggravé la situation en matière d'IDE et d'autres sources de financement. Les flux d'IDE vers l'Afrique ont chuté de 3% en 2023 pour atteindre 53 milliards de dollars, reflétant une tendance plus large de contraction des investissements (CNUCED, 2024). Dans le même temps, le financement de projets internationaux a connu une baisse marquée, avec une réduction d'un quart du nombre de transactions et une diminution de moitié en valeur, ce qui a directement affecté le financement des infrastructures (CNUCED, 2024).

Les transferts de fonds des migrants restent une source essentielle de financement pour les familles dans les pays d'origine. En 2023, les flux de transferts vers l'Afrique subsaharienne ont atteint 54 milliards de dollars, soit une légère baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente (Dilip et al., 2024). Ces transferts ont représenté près de 1,5 fois le montant des IDE dans la région, soulignant leur importance relative et leur stabilité comparée à d'autres sources de financement. Des pays comme le Nigeria, le Ghana, le Kenya et le Zimbabwe figurent parmi les principaux bénéficiaires, avec des montants respectifs de 19,5 milliards,

¹ La Norvège, le Luxembourg, la Suède et le Danemark.

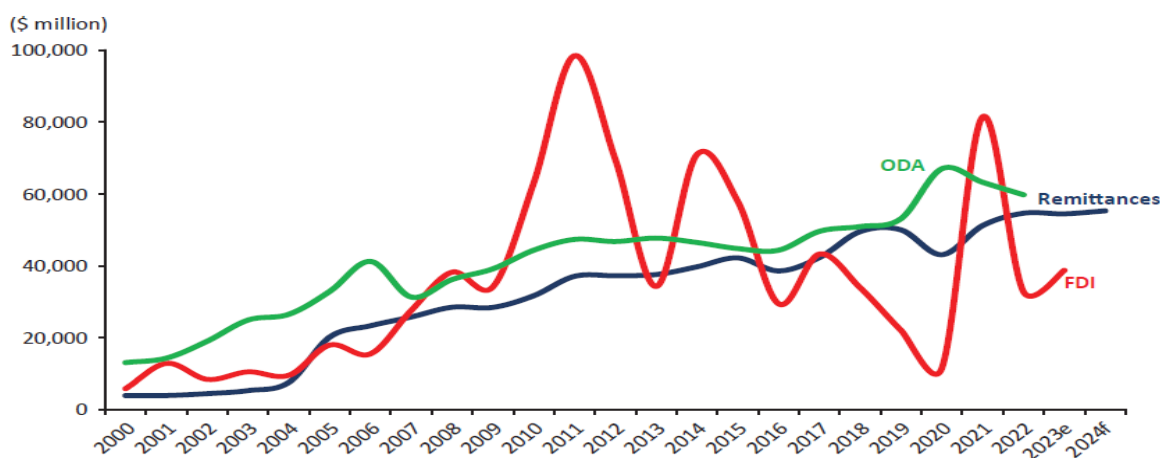
4,6 milliards, 4,2 milliards et 3,1 milliards de dollars (Dilip et al., 2024). Toutefois, malgré leur importance, ces flux demeurent insuffisants pour combler le déficit de financement des secteurs sociaux essentiels. Par exemple, au Bénin, seuls 9,8 % des transferts sont consacrés à l'éducation et à la santé, un niveau largement en deçà des besoins croissants de la population (INStaD, 2024).

De plus, les coûts élevés des transferts de fonds constituent un obstacle majeur. En 2023, envoyer 200 dollars vers l'Afrique subsaharienne coûtait en moyenne 7,9 %, avec des variations significatives selon les corridors, certains atteignant jusqu'à 36 % (Dilip et al., 2024). Cette réalité met en évidence la nécessité de réduire les coûts de transfert afin de maximiser l'impact des fonds envoyés. Elle

souligne aussi l'importance de compléter ces ressources par d'autres mécanismes de financement, notamment à travers des politiques publiques adaptées et une mobilisation accrue des financements internationaux. Par ailleurs, les tendances récentes indiquent une volatilité croissante des envois de fonds en raison des chocs économiques mondiaux, ce qui accentue la fragilité de cette source de financement et renforce l'urgence d'une approche plus structurelle pour répondre aux besoins de développement.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des principaux flux de ressources vers l'Afrique subsaharienne entre 2000 et 2024, mettant en lumière les tendances analysées ci-dessus (voir Graphique 1).

Graphique 1 : Flux de ressources vers l'Afrique subsaharienne, 2000–2024



Légende: ODA : APD ; FDI : Flux d'IDE ; Remittances: transferts des migrants ; 2023e = estimation ; 2024f = prévision.

Source : Dilip et al., 2024

Alors que les pays en développement ont besoin de ressources substantielles pour accomplir les cibles des ODD, ils font face à de nombreuses contraintes dans l'accès aux marchés financiers internationaux. La volatilité des flux de capitaux et la dépendance aux investissements étrangers, exacerbées par des ressources locales insuffisantes et des conditions d'emprunt restrictives, compliquent

davantage leur capacité à mobiliser des financements durables. Ces obstacles découlent principalement de la perception de risques élevés et de notations de crédit souvent faibles, qui réduisent la capacité à attirer des fonds à des conditions favorables. Selon Sachs et al. (2023), aucun pays à faible revenu ne dispose d'une note d'investissement, contrairement à 75% des pays à revenu élevé.

En conséquence, ces pays sont désavantagés dans la compétition pour attirer les financements nécessaires à leur développement.

Selon le rapport des Nations Unies sur le financement pour le développement durable (UN IATF, 2024), les écarts de financement restent extrêmement préoccupants et ne cessent de croître. Estimés à environ 2,5 trillions de dollars en 2014 par an pour atteindre les ODD, ils ont été fortement élargis par les impacts de la pandémie de COVID-19 pour atteindre près de 3,9 trillions de dollars en 2020, soit une augmentation de 56% en six ans (OCDE, 2025b). Atteignant environ 4 trillions de dollars en 2022-2023, l'écart pourrait même augmenter pour atteindre 6.4 trillions de dollars d'ici 2030, si des mesures significatives ne sont pas prises (OCDE, 2025b). Les écarts de financement sont les plus importants en termes absolus dans les pays à revenu intermédiaire. Cependant, par rapport aux ressources disponibles et à la capacité de mobiliser des ressources supplémentaires, ce sont les pays les moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu (PFR) qui affrontent les écarts les plus significatifs. Ces écarts sont estimés entre 15% et 30% de leur produit intérieur brut (PIB) respectif (Carapella et al., 2023). Une évaluation du Fonds Monétaire International (FMI) a calculé qu'atteindre des progrès significatifs vers cinq ODD (éducation, santé, eau et assainissement, électricité et infrastructures routières) nécessiterait un financement supplémentaire équivalant à 16,1% du PIB des PMA et des autres PFR d'ici 2030 (Carapella et al., 2023).

Dans ce contexte, l'expérience de l'Eurobond ODD émis par le Bénin émerge comme un modèle innovant, démontrant comment un

instrument de financement axé sur l'impact peut non seulement combler le déficit de financement des ODD, mais aussi attirer des capitaux à grande échelle pour soutenir des projets stratégiques.

2. Une diversité d'instruments financiers disponibles pour le financement du développement durable

La finance durable englobe un ensemble d'activités, de comportements et de régulations financières ayant pour but de soutenir des objectifs environnementaux et sociaux en lien avec la croissance économique. Elle comprend divers instruments financiers conçus pour favoriser des projets publics et privés qui contribuent directement à un développement respectueux de l'environnement et qui promeut l'équité sociale. Le Tableau 1 présente une synthèse des principaux instruments et leurs caractéristiques.

Au Bénin, des avancées remarquables ont été réalisées en matière d'innovations financières pour concrétiser des projets alignés sur les ODD. En juillet 2021, le pays a émis son premier Eurobond ODD d'un montant de 500 millions d'euros, devenant ainsi le premier émetteur souverain africain à lancer un tel instrument dédié aux ODD (*voir* Graphique 2). En juin 2023, une seconde opération a été réalisée par le biais d'un « prêt ODD » de 350 millions d'euros, soutenu par une Garantie Partielle de Crédit (GPC) du Fonds Africain de Développement (FAD) (*voir* Graphique 2). Ces deux opérations confirment l'engagement du Bénin à mobiliser de nouvelles ressources pour financer des projets à forts impacts sur l'atteinte des cibles ODD, en vue d'une transformation durable et inclusive de l'économie (MEF, 2024).

Tableau 1 : Synthèse des principaux instruments de la finance durable

Type d'instrument	Objectifs et domaines d'intervention
Obligations Vertes	Financement de projets environnementaux positifs : énergies renouvelables, efficacité énergétique, agriculture durable, gestion des ressources hydriques. Attirent des investisseurs engagés dans la transition écologique, réduisant le coût du capital pour des projets verts.
Obligations Sociales	Financement d'initiatives à fort impact social : santé, éducation, logement décent. Répondent à la demande croissante pour des investissements axés sur le développement humain et l'inclusion sociale.
Obligations Durables	Combinaison des caractéristiques des obligations vertes et sociales : financement de projets ayant des objectifs à la fois environnementaux et sociaux. Flexibilité attirant des investisseurs intéressés par des solutions intégrées pour le développement durable.
Obligations à Impact	Obligations basées sur des résultats mesurables : les rendements sont liés à la performance environnementale ou sociale des projets financés. Encouragent des initiatives ayant des effets concrets et vérifiables.
Obligations de Genre	Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : inclusion économique et sociale des femmes, répartition équitable des ressources.
Obligations Bleues	Mobilisation de capitaux pour des projets de préservation marine et océanique : protection des écosystèmes marins, impacts positifs sur l'environnement, l'économie et le climat.
Prêts Durables	Financement sous conditions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) : soutien aux infrastructures durables, entreprises responsables et initiatives à fort impact social. Offrent des conditions avantageuses aux emprunteurs s'engageant dans des projets conformes aux objectifs de développement durable.
Prêts Liés à la Durabilité (« SLL »)	Types d'instruments de prêt et/ou de facilités conditionnelles (telles que des lignes de cautionnement, des lignes de garantie ou des lettres de crédit) pour lesquels les caractéristiques économiques peuvent varier selon que l'emprunteur atteint ou non des objectifs de performance en matière de développement durable ambitieux, matériels et quantifiables.
Fonds ESG	Sélection d'entreprises selon des critères rigoureux : environnement, responsabilité sociale et gouvernance. Offrent une approche positive axée sur la durabilité, répondant à la demande croissante d'investissements responsables.
Fonds Souverains Durables	Financement de projets et d'entreprises respectant des critères ESG, pilotés par des gouvernements. Témoignent de l'engagement des États en faveur du développement durable.

Source : ICMA, 2025

3. Le modèle béninois : un financement innovant au service des ODD

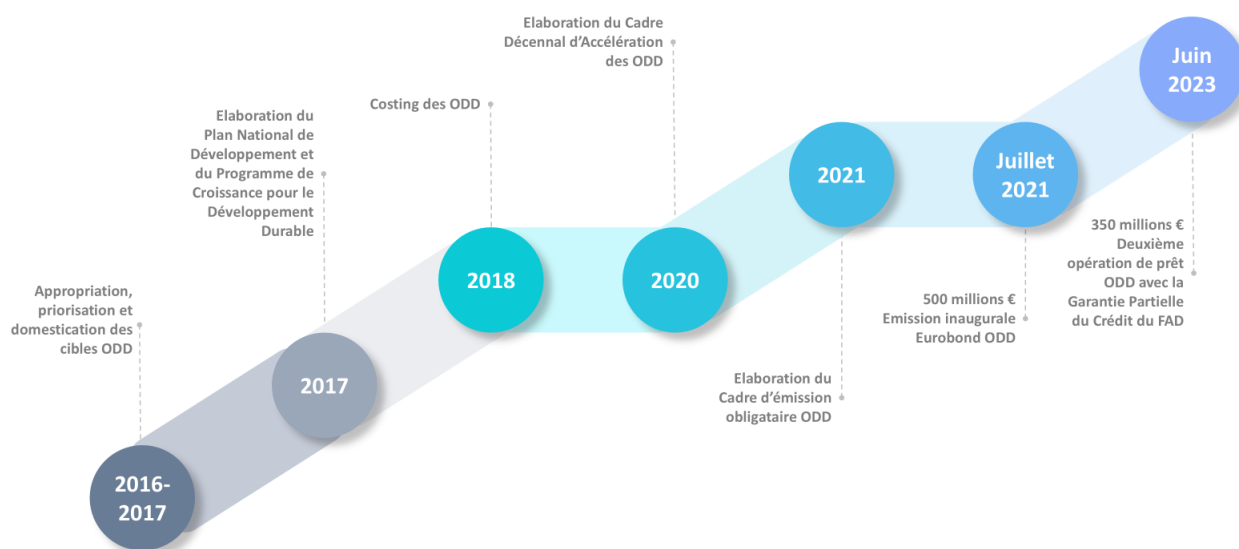
Depuis 2016, le Bénin a initié une stratégie ambitieuse de gouvernance visant à intégrer pleinement les ODD dans sa politique économique nationale. Cette orientation s'est concrétisée par l'établissement d'un cadre institutionnel et opérationnel solide qui facilite

l'appropriation des ODD, la priorisation des cibles et l'évaluation des coûts (dit « *costing* ») des ODD (voir Graphique 2). En vue d'accélérer le développement économique et répondre le plus rapidement possible aux aspirations des citoyens, ce nouveau cadre stratégique a nécessité l'exploration d'instruments de financement innovants, adaptés aux objectifs spécifiques du pays.

C'est dans cette dynamique que le Bénin a réalisé avec succès des opérations de levée de fonds sur les marchés internationaux, notamment par le biais d'émissions d'Eurobonds ODD. Ces opérations s'appuient sur un document-cadre (République du Bénin, 2021) rigoureusement élaboré, définissant les modalités de gestion, d'allocation et

d'évaluation des impacts des fonds levés. Aligné sur les Green Bond Principles et les Social Bond Principles de l'International Capital Market Association (ICMA), ce cadre a été validé par l'agence Vigeo Eiris (V.E.) à travers une évaluation indépendante, confirmant la conformité de l'initiative aux meilleures pratiques internationales en matière de finance durable.

Graphique 2 : Principales étapes du processus de financement des ODD au Bénin



Source : MEF, 2024

Conformément au document cadre, la sélection des projets éligibles aux obligations s'appuie sur un processus inclusif et rigoureux, impliquant activement les ministères sectoriels. Ces ministères, formés pour identifier et analyser les projets conformes aux cibles prioritaires des ODD, utilisent des critères ESG stricts, en plus d'exclusions thématiques et sectorielles précises. Cette implication en amont de chaque ministère sectoriel renforce la crédibilité du Bénin auprès des investisseurs, en démontrant sa capacité à garantir la transparence et la traçabilité des fonds alloués.

La gouvernance de ce programme de finance durable est assurée par un Comité de Pilotage,

dirigé par le Ministre de l'Économie et des Finances, qui valide l'éligibilité des projets, analyse les dépenses et supervise l'allocation des fonds. En outre, la Cellule de Suivi des Obligations ODD, rattachée au Ministère de l'Économie et des Finances, a été mise en place pour assurer le secrétariat du Comité et préparer les rapports d'allocation et d'impact attendus. De plus, l'engagement du pays est renforcé par le partenariat établi avec le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN), une association mandatée par le Secrétaire Général des Nations Unies, reconnue pour son expertise et analyse indépendantes. Ce partenariat technique mobilise l'expertise scientifique de SDSN,

notamment avec les indices et tableau de bord des ODD et l'expertise scientifique locale à travers le développement d'un réseau national SDSN.

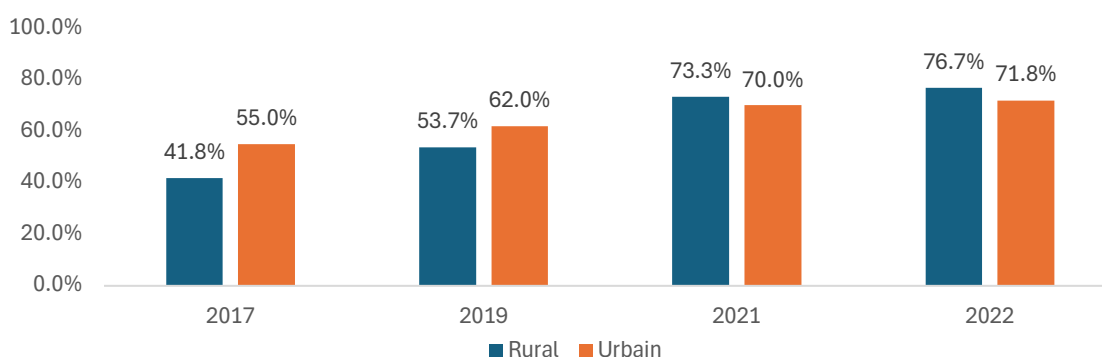
Les projets financés au titre des ODD bénéficient d'un suivi régulier post-allocation des fonds. Des revues périodiques de portefeuille permettent d'évaluer la mise en œuvre des projets, d'identifier d'éventuels ajustements et de vérifier la conformité des dépenses avec les catégories définies dans le document-cadre. Des missions de suivi physique sont également menées sur un échantillon de projets pour s'assurer de la concrétisation des initiatives financées.

4. Un bilan reluisant des réalisations avec des effets tangibles sur le bien-être des bénéficiaires

Les projets financés par l'Eurobond ODD ont abouti à plusieurs réalisations concrètes qui ont un impact tangible sur les bénéficiaires. Ces impacts se manifestent particulièrement dans des secteurs clés tels que l'eau, l'éducation et les infrastructures, avec environ 5 millions de Béninois directement touchés (MEF, 2024).

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable, de nombreuses actions sont enregistrées au nombre desquelles, l'achèvement en 2022 du barrage d'Ayedjoko dans la commune de Savè, la construction d'une station de traitement de 1 500 m³/h à Gobé, ainsi que la mise en place de quatre forages à gros débit pour alimenter le Service d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (SAEPmV) d'Akpassi (MEF, 2024). À la fin de l'année 2023, ces infrastructures ont permis de fournir de l'eau potable à un nombre considérable de personnes dans plusieurs communes : 67 140 personnes desservies contre 64 884 en 2021 dans les communes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et leurs environs ; 349 224 personnes desservies contre 285 132 en 2021 dans les communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota et Zogbodomey ; 340 464 desservies contre 312 324 en 2021 à Abomey-Calavi ; et 328 116 desservies contre 300 684 en 2021 à Parakou (MEF, 2024). Grâce à ces initiatives, la couverture en eau potable a atteint 72,6% de la population en 2022 (MEF, 2024), avec une augmentation de la desserte passant de 55% à 71,8% en milieu urbain et de 42% à 76,7% en milieu rural entre 2017 et 2022 (voir Graphique 3).

Graphique 3 : Evolution du taux de desserte en eau potable au Bénin



Source : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) & Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR), 2024

Dans le secteur éducatif, plus de 1,2 million d'écoliers dans 5 506 établissements scolaires

en 2023 ont eu accès à un programme de cantines scolaires, contre 660 654 écoliers dans

3 851 établissements scolaires en 2021 (MEF, 2024). De plus, 1,8 million d'apprenants ont reçu des bourses scolaires, tandis que 14 083 aspirants au métier de l'enseignement primaire ont été recrutés en 2023 (MEF, 2024). Ces efforts ont conduit à une augmentation du taux de rétention scolaire, avec un taux d'achèvement du primaire de 61,8% en 2022, contre 58,5% en 2018 (voir Graphique 4).

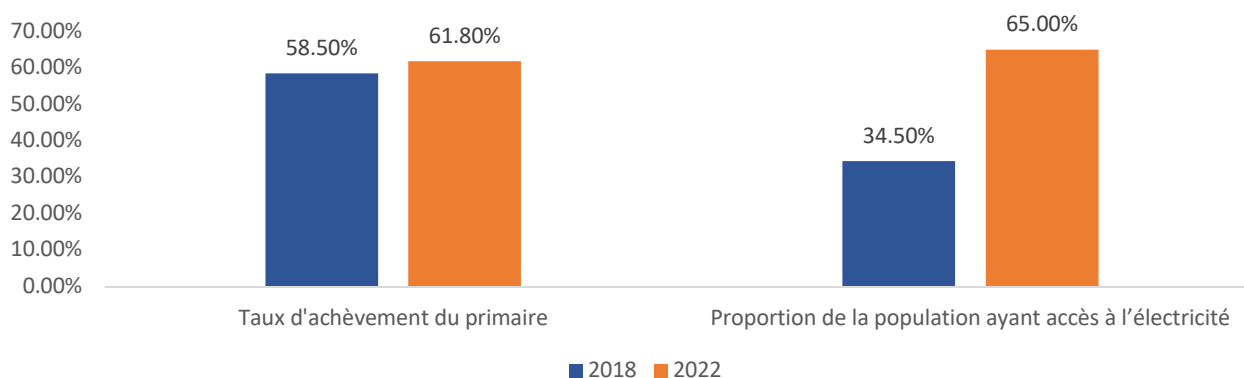
Concernant l'emploi et l'inclusion financière, le programme d'emploi-aidé a soutenu 1 167 entreprises et 2 207 allocataires en 2023, dont 34% de femmes, par rapport à 307 entreprises et 582 allocataires, dont 30% de femmes, en 2021. De plus, 171 752 bénéficiaires, dont 82,8% de femmes, ont reçu des microcrédits en 2023 (MEF, 2024).

En matière d'énergie propre, des progrès importants ont été réalisés, notamment une augmentation des réseaux de haute tension (HTA) construits, qui sont passés de 53 km en 2021 à 72 km en 2023 (MEF, 2024). Le développement des réseaux basse tension (BT)

a également connu une expansion, passant de 55 km en 2021 à 155 km en 2023 (MEF, 2024). Parallèlement, le nombre de transformateurs installés et raccordés a augmenté de 27 en 2021 à 64 en 2023 (MEF, 2024). Ces initiatives ont permis d'étendre l'accès à l'électricité à 732 000 habitants (MEF, 2024), portant la proportion de la population ayant accès à l'électricité à 65% en 2021-2022 contre 34,5% en 2018 (voir Graphique 4). Le taux d'électrification a atteint 32,8% en 2022, contre 29,2% en 2018 (MEF, 2024).

Enfin, des actions ont été menées pour préserver les infrastructures socio-économiques situées le long de la bande côtière. Les efforts de reboisement ont permis de planter 100 hectares de cocotiers sur les plages de Fiyegnon et Fidjrossè, et la proportion de terres dégradées, en pourcentage de la surface terrestre, est en diminution, passant de 18,1% en 2015 à 5,5% en 2022 (MEF, 2024).

Graphique 4 : Evolution des taux d'achèvement du primaire et d'accès à l'électricité



Source : MEF (2024)

5. Grands enseignements et leçons apprises

Fort engagement politique. L'un des premiers enseignements qui ressortent de l'expérience du Bénin sur les opérations de financements durables a été le caractère déterminant du fort

engagement politique traduit par la mise en place d'une gouvernance dédiée et une mobilisation pour transformer l'action publique. En effet, l'opération Eurobond ODD du Bénin a bénéficié d'un cadre d'analyse propice. Il s'agit entre autres des mesures

prises préalablement avec tous les ministères, en particulier en ce qui concerne l'analyse du budget par rapport aux cibles ODD sélectionnées. Les réformes et actions menées par le pays en faveur des ODD, ont été soulignées dans le rapport mondial sur le développement durable publié en 2023 (Sachs et al., 2023) où le Bénin est classé 5^{ème}, sur le plan mondial, en termes d'efforts du gouvernement en faveur des ODD².

Transparence et redevabilité. La transparence et la redevabilité dans l'utilisation des fonds levés ainsi que le respect des engagements pris constituent également des leviers importants à souligner. Depuis 2016, le Bénin s'est inscrit dans une démarche de grande transparence vis-à-vis du marché et des investisseurs en travaillant à améliorer la qualité de sa signature. C'est ainsi que le pays a été classé en 2023 premier en matière de transparence budgétaire en Afrique francophone et 2^{ème} au niveau de l'Afrique par le Réseau de l'Initiative pour la Transparence Budgétaire (GIFT) et l'International Budget Partnership (IBP, 2023). En 2023, le Bénin est également classé au 1^{er} rang d'Afrique et au 7^{ème} rang mondial en matière de transparence des dépenses fiscales par le Global Tax Expenditures Transparency Index (von Haldenwang et al., 2023). La crédibilité ainsi que le succès d'une opération de financement durable dépendent fortement du niveau de transparence dans le processus et du dispositif de *reporting* périodique sur l'opération. Dans le cas du Bénin, il s'agit de la régularité dans la publication des rapports d'allocation audités par un cabinet indépendant et des rapports d'impacts produits annuellement, mettant en exergue les

progrès accomplis dans l'atteinte des cibles prioritaires ODD ainsi que les réalisations concrètes des projets financés, les populations touchées de même que les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. Un site internet³ dédié aux obligations ODD a été mis en place pour faciliter l'accès des investisseurs aux données, les indicateurs, les visuels relatifs aux projets et populations bénéficiaires impactées à travers une carte interactive.

Partenariats. Le partenariat stratégique avec le SDSN a permis d'illustrer l'importance d'un accompagnement scientifique rigoureux pour suivre et analyser les tendances des indicateurs ODD ainsi que les progrès réalisés. Cette collaboration a mis en lumière plusieurs leçons essentielles, notamment la valeur d'une analyse comparative approfondie pour identifier les forces et faiblesses du pays en matière de développement durable. Grâce à ce partenariat, trois rapports sur le développement durable du Bénin ont été élaborés et lancés respectivement lors des Forums Politiques de Haut Niveau de 2022 (De la Mothe Karoubi et al., 2022) et 2023 (Toure et al., 2023) et à l'occasion du Sommet de l'Avenir en septembre 2024 (Massa et al., 2024). Ces rapports ont mis en exergue les analyses détaillées des progrès et faiblesses en matière des ODD en comparaison aux pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que l'examen des disparités entre les douze départements du pays en vue de respecter le principe des ODD qui consiste à « ne laisser personne de côté »⁴. Ce partenariat technique a également permis la création d'un réseau

²² Selon l'indice de mesure des efforts et engagements des gouvernements en matière d'ODD calculé par le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN) à partir d'enquêtes qualitatives annuelles.

³ <https://odd.finances.bj/>

⁴ « Ne laisser personne de côté » signifie assurer un accès universel aux services et opportunités de base, indépendamment de l'âge, du sexe, de

SDSN Bénin dont l'objectif est de mobiliser l'expertise scientifique locale pour aider le Gouvernement dans ses efforts en matière de développement durable. Le réseau local est co-hébergé par l'Université d'Abomey-Calavi et la Direction de la Recherche et des Etudes Stratégiques du Ministère de l'Économie et des Finances.

6. Prochains défis et recommandations

Les financements durables représentent une source émergente de financement, notamment en Afrique subsaharienne, où le Bénin se distingue comme pionnier depuis son Eurobond ODD lancé en 2021. Après trois années de mise en œuvre, plusieurs défis notables méritent d'être examinés de manière approfondie. Le premier défi réside dans la disponibilité et la régularité de la production des indicateurs de suivi et d'impact. En effet, la plupart de ces indicateurs sont issus d'enquêtes qui ne sont pas réalisées et publiées annuellement. Actuellement, les enquêtes sur les ménages au Bénin sont programmées tous les deux ans dans le cadre d'un processus harmonisé de collecte de données à l'échelle sous-régionale, tandis que les enquêtes démographiques et sociales sont réalisées tous les cinq ans, et les recensements tous les dix ans. En pratique, des retards dans l'organisation de ces enquêtes sont susceptibles d'entraîner un manque de données, en particulier dans des secteurs tels que l'environnement, où les besoins en outils de collecte adaptés sont pressants.

Il convient de souligner que cette problématique de production de données n'est pas unique au Bénin, mais constitue un défi commun à de nombreux pays en développement. Pour remédier à cette

situation, le partenariat avec le SDSN prévoit, depuis 2024, de soutenir la production d'indicateurs à partir de données géospatiales, ainsi qu'à organiser des ateliers de formation sur les systèmes d'information géographique (SIG). Cette initiative devrait permettre d'améliorer la disponibilité des données, notamment pour les ODD 2, 9, 11, 14 et 15, et d'accélérer l'utilisation des données géospatiales au Bénin, tout en rehaussant la granularité des informations disponibles. Par ailleurs, il serait judicieux d'intégrer une catégorie transversale de dépenses éligibles au cadre obligatoire, spécifiquement dédiée à la production de données. Cette approche pourrait être incluse dans le pilier partenariat, afin de remédier aux déficits de données qui nuisent au dispositif en place.

D'autres actions transversales doivent également être entreprises pour renforcer la gestion des financements durables. Cela inclut l'amélioration continue de la gouvernance au sein des unités de gestion des projets, la formation régulière des responsables de projets sur les critères d'éligibilité des dépenses, ainsi que l'établissement de contrôles internes rigoureux. Le Bénin a choisi de consacrer exclusivement les ressources de l'Eurobond ODD au financement de projets inscrits dans ses programmes d'investissements publics. Dans ce contexte, des sessions de formation périodiques sur les critères d'éligibilité sont essentielles pour faire face à la mobilité des cadres au sein des structures administratives.

Il est également important de reconnaître les défis persistants liés à l'atteinte des ODD, notamment en matière de financement. La dynamique actuelle vise à développer

l'origine ethnique, de la richesse ou du lieu de résidence d'une personne.

davantage d'instruments innovants pour aborder les ODD au Bénin. Le pays explore également les opportunités offertes par les marchés carbone. A cet effet, l'Autorité d'enregistrement des projets carbone a été créée en 2022, en vue de promouvoir les projets carbone au Bénin et d'assurer la gestion du registre national desdits projets. Par ailleurs, l'expérience du pays en matière d'émission d'obligations durables à ce jour est encore limitée aux obligations ODD. Il serait souhaitable d'élargir l'éventail des produits financiers disponibles dans le domaine de la finance durable, notamment en intégrant des obligations vertes, bleues et de genre. En outre, les opérations réalisées jusqu'à présent ayant principalement été effectuées en devises internationales, l'émission d'obligations souveraines durables en monnaie locale constitue une opportunité d'élargir la base d'investisseurs et de stimuler la mobilisation du secteur privé pour le financement du développement durable. Cette diversification pourrait également englober un élargissement du format d'émission, en combinant les obligations traditionnelles avec des obligations liées à la durabilité (Sustainability Linked

Bonds, « SLB »), dont les caractéristiques financières et structurelles varient en fonction de l'atteinte de cibles de performance durable prédéfinies par l'émetteur. En plus du mécanisme d'incitation à la performance — par exemple la réduction du coût de financement en cas de respect des objectifs — les SLB offrent une certaine flexibilité, notamment par une utilisation moins contraignante des fonds, pouvant être alloués à des dépenses budgétaires générales. Toutefois, cette flexibilité s'accompagne de risques, notamment une majoration automatique du coût de la dette en cas de non-atteinte des objectifs, ainsi qu'un risque réputationnel qui pourrait affecter la perception des investisseurs. Conscient de ces enjeux, le pays envisage de définir des cibles de performance à la fois ambitieuses et réalistes, adossées au dispositif de suivi rigoureux existant, afin de limiter les risques de non-conformité et renforcer la crédibilité de l'opération. Cette approche vise à concilier incitation à la performance et maîtrise des risques.

Références bibliographiques

- Carapella, P., Tewodaj M., Pico-Mejía J., Soto, M. (2023, December).** *How to Assess Spending Needs of the Sustainable Development Goals: The Third Edition of the IMF SDG Costing Tool* (IMF How-to Note No.2023/005). International Monetary Fund.
<https://doi.org/10.5089/9798400258787.061>
- CNUCED. (2024).** *Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 : Facilitation des investissements et gouvernement numérique.* <https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2024>
- De la Mothe Karoubi, E ., Toure S., Fuller, G. (2022).** *Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2022. Rapport pilote de référence.* SDSN.
<https://sdgtransformationcenter.org/reports/benin-sustainable-development-report-2022>
- Diagne, A., Sagbo, L. (2019).** Transferts de fonds des migrants, aide publique au développement, et croissance économique au Sénégal. [Rapport de recherche] STAT AGENCY SARL.
https://hal.science/hal-02385662/file/Diagne_Sagbo_source_croissance_economique.pdf
- Dilip, R., Vandana, C., Eung Ju, K., Sonia, P., and Akhtar, M. (2024, June).** *Remittances Slowed in 2023, Expected to Grow Faster in 2024* [Press release]. World Bank.
<https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/06/26/remittances-slowed-in-2023-expected-to-grow-faster-in-2024>
- von Haldenwang, C., Redonda, A., Aliu, F. (2023).** *Tax expenditures in an era of transformative change* (GTED Flagship Report 2023). German Institute of Development and Sustainability (IDOS) & Council on Economic Policies (CEP).
<https://gted.taxexpenditures.org/wp-content/uploads/2023/10/von-Haldenwang-et-al-2023--TEs-in-an-era-of-transformative-change.pdf>
- ICMA. (2025).** *A time for change in the sustainable fund market - Reflections and recommendations in a new regulatory environment.* <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/>
- INStAD. (2024).** *Rapport d'analyse de la deuxième édition de l'enquête sur la migration au Bénin (EMB-2) de juin 2024.*
- Massa, I., Toure, S., Fuller, G., Eggoh, J., Assouto, A. (2024).** *Rapport sur le Développement Durable du Bénin 2024. Progrès vers l'ODD 6 : accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.* SDSN & SDSN Bénin.
<https://sdgtransformationcenter.org/reports/benin-sustainable-development-report-2024>
- MEF. (2024, octobre).** *Rapport d'impact 2024, Emission obligatoire ODD « Eurobond ODD », Octobre 2024.* https://odd.finances.bj/wp-content/uploads/2024/10/Benin_Rapport-dimpact-Eurobond-ODD_2024.pdf
- IBP. (2023).** *Open Budget Survey 2023.*
<https://internationalbudget.org/sites/default/files/2024-08/IBP-OBS-Global-Report-2023-French-Final.pdf>
- OCDE. (2023).** *Coopération pour le développement 2023 : Quel système d'aide pour demain ?* Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/83b806cb-fr>

OCDE. (2025a). *Official Development Assistance (ODA)*.

<https://www.oecd.org/en/topics/official-development-assistance-oda.html>

OCDE. (2025b). *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2025: Towards a More Resilient and Inclusive Architecture*. OECD Publishing.

<https://doi.org/10.1787/753d5368-en>

République du Bénin. (2021, juillet). *Document Cadre d'émission obligataire ODD/Agenda 2030*. <https://odd.finances.bj/wp-content/uploads/2022/07/Document-cadre-obligations-ODD-Republique-du-Benin-FR-2-1-1-2.pdf>

Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Drumm, E. (2023). *Implementing the SDG Stimulus. Sustainable Development Report 2023*. SDSN & Dublin University Press.

<https://doi.org/10.25546/102924>

Sachs, J., Lafortune, G., Cattaneo, O., Fabregas, A. (2023). *The Case for Long-Term SDG Financing* (SDSN Reflection Paper). SDSN.

<https://www.unsdsn.org/resources/the-case-for-long-term-sdg-financing/>

Toure, S., De la Mothe Karoubi, E., Fuller, G. (2023). *Rapport sur le Développement Durable du Bénin 2023. Renforcement du capital humain et lutte contre les inégalités*. SDSN.

<https://sdgtransformationcenter.org/reports/benin-sustainable-development-report-2023>

United Nations Global Crisis Response Group. (2024, April). *Aid under pressure: 3 accelerating shifts in official development assistance*. United Nations.

<https://unctad.org/publication/aid-under-pressure-3-accelerating-shifts-official-development-assistance>

United Nations Inter-agency Task Force on Financing for Development. (2024). *Financing for Sustainable Development Report 2024: Financing for Development at a Crossroads*. York: United Nations.

<https://desapublications.un.org/publications/financing-sustainable-development-report-2024>

Merci de citer ce Policy brief comme suit : Eggoh, J. & Assouto, A. (2025). *Comblant le déficit de financement des ODD : l'expérience innovante de l'Eurobond du Bénin*. SDSN Bénin Policy Brief n°1, Cotonou : SDSN Bénin.

Equipe de rédaction

Jude Eggoh, SDSN Bénin
Achille Barnabé Assouto, SDSN Bénin

Avec la contribution de :

Isabella Massa, SDSN
Samory Toure, SDSN

Nos remerciements à :

Aristide Medenou, Ministère de l'Economie
et des Finances

Aurélien Ahan, Ministère de l'Economie et
des Finances

Ainsi qu'à toute l'équipe de la Cellule de
Suivi des Obligations ODD du Ministère de
l'Economie et des Finances



Université d'Abomey-Calavi (UAC/MESRS)

01 BP 526 Cotonou, Bénin

Direction de la Recherche et des Études Stratégiques (DRES/MEF)

368, Avenue Pape Jean Paul II

01 BP 302 Cotonou

Tél. : 01 21 30 37 67 / Email : contact@sdsnbenin.org